

Juillet
2019

La Boisse Infos



Commune de La Boisse

Sommaire

Edito	1
Etat-civil, Flash infos	2
Urbanisme	3
Budget communal	4-5
Potager école maternelle	6
Rond Point Carrier	7
Plan de La Boisse	8-9
Déménagement 3CM et Trésorerie	10
Sou des écoles	11
Smash Club Buissard	12
Contes en Côtière	13
Tennis Club	14
ZAC en scène - Concert	15
Calendrier des fêtes	16

Buissardes, Buissards, L'équipe municipale a besoin de vous....

Notre commune est impactée par de nombreuses infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, par des servitudes liées à des réseaux lourds de transports d'énergie, par des contraintes importantes de risques naturels, etc....

Bref nous subissons le sort de communes limitrophes d'une importante agglomération. La Métropole lyonnaise n'hésitera d'ailleurs pas à nous transférer sans notre avis ses nuisances liées au déclassement de l'A6 dans la traversée de Lyon en utilisant le très pratique contournement Est....

Bien évidemment la présence à 15km d'une ville de taille européenne n'a pas que des inconvénients et les Buissards en profitent (emploi, vie culturelle, etc).

Nous « bénéficions » également de la proche présence de l'aéroport SAINT-EXUPERY et il est bien agréable pour ses utilisateurs de pouvoir s'y rendre rapidement, régulièrement ou épisodiquement. C'est un atout évident pour notre territoire qui favorise les implantations d'entreprises régionales et internationales.

Cependant l'aéroport se doit de respecter la réglementation liée aux couloirs d'envols et d'atterrissage et c'est là où les choses se gâtent !!!! Je ne suis pas

le seul à avoir constaté que de nombreux avions survolent notre commune alors qu'ils n'ont rien à y faire. Je m'en suis ouvert l'été dernier auprès de la direction de l'aéroport et de l'aviation civile mais je n'ai reçu qu'une réponse de politesse et pire...aucune réponse à mon dernier courrier en date du 6 mars 2019 !!!

L'aéroport ne peut pas se soustraire à ses obligations et les Buissards n'ont pas à subir des nuisances non consenties. Aussi j'ai besoin de votre vigilance pour pouvoir intervenir à nouveau auprès des instances en charge des survols. Je vous demanderais donc de bien vouloir noter les jours et heures où vous constatez un survol de notre commune et nous adresser un mail en mairie (mairie@mairie-la-boisse.fr) avec copie à l'ACENAS (infos@acenas.fr) association qui se bat depuis de nombreuses années pour faire cesser les vols de nuit et faire respecter la réglementation aéroportuaire.

Par avance je vous remercie de votre participation citoyenne en vous précisant que les errements sont surtout constatés pour les envols et bien moins pour les atterrissages pour lesquels le couloir MONTLUEL-DAGNEUX est globalement respecté.

L'équipe municipale compte sur vous pour maintenir le bien vivre de notre commune.

*Bonnes vacances à tous,
François Drogue
Maire*

**Samedi 13 juillet
Les Gravelles à 22 h 30
Feu d'artifice**

Etat civil et infos utiles

Naissances

06/03/2019	Sara ÇIMEN
12/03/2019	Candice JUFFET
20/03/2019	Maxime CHARRIERE
29/03/2019	Lola MARMET
05/04/2019	Jimmy MENADEO
26/04/2019	Lise DESCHARMES
17/05/2019	Mathéo TEIXEIRA
04/06/2019	Manon LUCAT
08/06/2019	Julian DESBRIERES PEINADO

Décès

19/03/2019	Jean ROUSSEL
01/04/2019	Pierre FETTET
12/05/2019	André CHEVALIER
14/05/2019	Henri FERLAT
02/06/2019	Danielle ANDRE
15/06/2019	Pascal VIANNAY

Mariages

26/04/2019	Fayssal MOHAMED-HARZALLAH et Amal BENAOUN
31/05/2019	Dimitri NICOLAIEFF et Nathalie DALMASSO
01/06/2019	Jérémy TORRALBA et Chrystelle COTTIER

Horaires d'été

Mairie

du 22 juillet
au 23 août

Fermeture
à 17 h
tous les jours

Mairie

Lundi et jeudi

9 h à 12 h
13 h 30 à 18 h 30

Mardi et mercredi

9 h à 12 h

Vendredi

9 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h

Horaires de la déchèterie

Depuis le 1er avril 2019
nouveaux horaires

Du lundi au samedi :

8 h 30 – 11 h 45 et 13 h 30 – 17 h 45

Ces horaires seront désormais les mêmes toute l'année.

Horaires à respecter pour tous vos travaux bruyants

Particuliers :

Les jours ouvrables de :

8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30,

Samedis 9 h à 12 h et 15 h à 19 h,

Dimanches & jours fériés 10 h à 12 h.

Entreprises :

Tous les jours de la semaine de :

7 h à 20 h.

Les dimanches & jours fériés les travaux sont interdits. (Sauf les interventions d'utilités publiques en urgence).

Attention : les bruits de voisinage, de tapage diurne ou nocturne troublant la tranquillité d'autrui peuvent être verbalisés sur le champ par un timbre amende de 68 € par personne effectuant le bruit.

Pour plus de renseignement www.bruit.fr

(Voir l'arrêté préfectoral complet sur le site de la mairie en page des arrêtés)

Collecte de l'amiante des particuliers

Le dépôt d'amiante sur la déchèterie est interdit en dehors des jours de collecte planifiés par la 3CM et sans autorisation écrite de la collectivité.

Prochaine collecte le samedi 23 novembre (date limite d'inscription le 31 octobre 2019).

Ce service est gratuit et réservé uniquement aux particuliers habitant sur le territoire de la 3CM. Pour pouvoir bénéficier de ce service, vous devez impérativement prendre rendez-vous avec nos services par téléphone (04.78.06.39.37) ou par mail : infos@3cm.fr.

Aucune inscription ne sera prise sur le site de la déchèterie.

Compteurs d'eau

Afin d'éviter les mauvaises surprise lors du relevé des compteurs d'eau et pour limiter le gaspillage de cette ressource naturelle, il serait intéressant de faire un contrôle de votre compteur d'eau.

Si vous en avez la possibilité, faites une vérification au moins une fois dans l'année.

ERRATUM

"Des nouvelles de la cantine scolaire" paru dans La Boisse infos de mars 2019.

Les membres de l'association du restaurant scolaire "Les P'tites Canailles" tiennent à remercier Cotière Auto (chemin du Près Molliet à La Boisse) pour leur don ayant permis l'achat de matériel nécessaire à la mise en place de plusieurs activités proposées sur le temps méridien, et présentent toutes leurs excuses pour l'erreur commise sur le nom de la société.

Rappel

Les feux de tous types sont interdits dans l'agglomération



URBANISME

Déclarations préalables : 112

- Modifications de façades	28
- Portails, clôtures	28
- Piscines	9
- Abris voitures, garages	7
- Abris de jardins	7
- Vérandas, pergolas, auvents, terrasses	6
- Réfection toiture, vélux, panneaux solaires	6
- Extensions, aménagements de maisons	10
- Extensions, aménagements bâtiments industriels	2
- Divisions de terrains	6
- Construction de poste EDF	1
- Modification antenne Orange	1
- Création de parking	1
- Changement de destination d'un bâtiment	1
- Demande d'enseigne	2

Permis de construire : 42

- Maisons individuelles	11
- Pergola	1
- Extensions de maisons	1
- Bâtiments en zone d'activité	9
- Permis modificatifs	8
- Transferts de permis	6
- Permis d'aménager modificatif	2
- Permis de construire ou de modification de commerce	3

Certificats d'urbanisme 78

Pièces complémentaires 60

Consultation pour avis sur dossier particulier 7

- Avis sur mise en compatibilité du PLU de La Boisse pour la Zac des Goucheronnes
- Avis sur Plan particulier d'intervention PPI : centrale de Bugey
- Avis sur l'extension de France Air à Beynost
- Avis sur la révision du plan de servitudes aéronautiques de l'aéroport St Exupéry
- Avis sur l'extension d'Ain Rhône Granulats à Balan
- Avis sur la révision allégée du PLU de Tramoyes
- Avis sur l'autorisation environnementale pour la Zac des Goucheronnes

Les dossiers sont étudiés en Mairie par la Commission Urbanisme un lundi sur deux.

De fin mai 2018 à fin mai 2019 la commission a traité 299 dossiers

Congés d'été

En raison des congés d'été, le service urbanisme sera fermé en Août 2019.

En conséquences, les dossiers ou les pièces complémentaires déposés entre le 30 juillet 2019 et le 26 août 2019 ne seront pris en compte qu'à la date du 26 août 2019.

Les délais d'instruction courront donc à compter de cette date.



Informations Communales

BUDGETS 2019

Note de présentation brève et synthétique

Le cadre général du Budget communal

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune de La Boisse (<http://www.ville-laboisse.fr/>)

Budget principal

1- Éléments de contexte

Le Budget primitif 2019 a été voté le 11 avril 2019 et se caractérise par :

- une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Une légère augmentation de la fiscalité locale permettant de compenser les baisses de dotation de l'état.
- Un programme d'investissement à hauteur de la capacité d'autofinancement, sans recours à l'emprunt.

2- La section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 2.358.757€

2-1- Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux impôts et taxes (78%), aux dotations et subventions (8%) et à l'excédent reporté de 2018 (10%).

- **La fiscalité** : Il a été décidé et approuvé d'appliquer une légère augmentation des taux d'imposition de +1,57% ce qui représente pour 2019 :

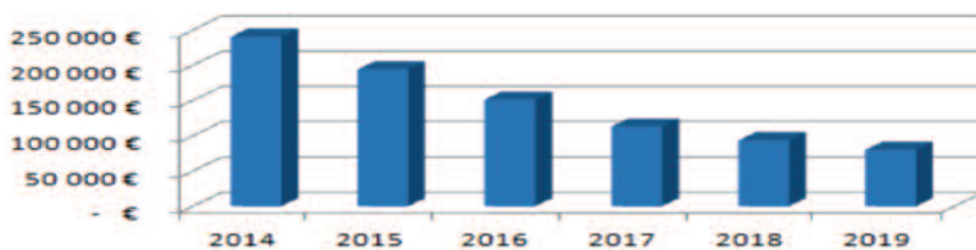
Taxe d'habitation : 6,85%

Taxe sur le foncier bâti : 9,14%

Taxe sur le foncier non bâti : 45,10%

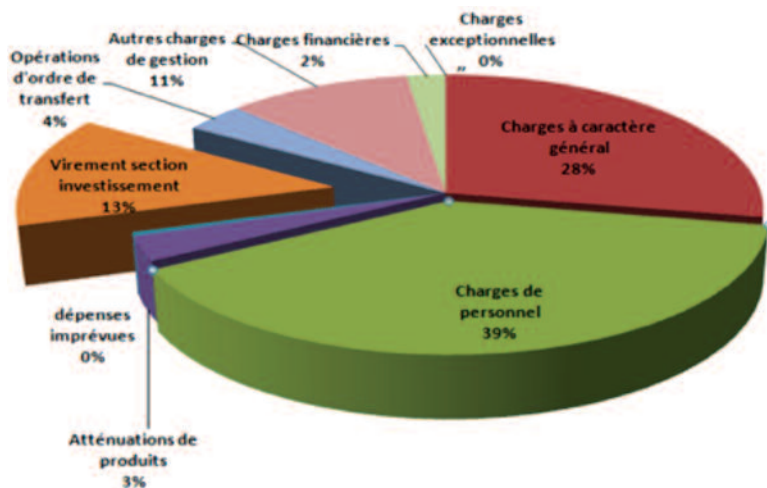
- **Les dotations versées par l'état sont encore en diminution** (plus de 66% en 6 ans) :

DGF



2-2- Les Dépenses de fonctionnement :

Dépenses Fonctionnement 2019	
Charges à caractère général	668 400 €
Charges de personnel	942 240 €
Atténuation de produits	71 000 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Virement section Investissement	320 502 €
Opérations d'ordre de transfert	82 741 €
Autres charges de gestion	254 600 €
Charges financières	53 112 €
Charges exceptionnelles	500 €
Total des dépenses	2 403 096 €



Informations Communales



Les charges à caractère générale comprennent les dépenses courantes (Electricité, eau, assurances, entretien des bâtiments.....). Elles sont en augmentation en 2019 sur le poste entretien des bâtiments pour réhabilitation d'un local en Relai d'Assistantes Maternelles.

Les charges de personnels sont stables (+1%) et représentent 39% du budget.

Le virement à la section d'investissement permet d'affecter un montant de près de 320 K€.

Les autres charges de gestion sont principalement constituées par les subventions aux associations (+7%) et le montant attribué au CCAS est maintenu à l'identique.

3- La section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à hauteur 1.099.861€:

3-1 Les recettes d'investissement

Recettes Investissement 2019	
Virement section de fonctionnement	320 502 €
Produits de cessions	100 €
Opérations de transfert entre sections	82 741 €
Dotations fonds divers réserves	407 803 €
Subventions d'investissement	15 096 €
Total recettes	826 243 €

Les recettes d'investissements sont constituées par :

- à près de 50% par les dotations et fonds de réserve (FCTVA, Taxe d'aménagement..)
- 40% par le virement de la section de fonctionnement

3-2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont entièrement autofinancées (aucun recours à l'emprunt en 2019), et comprennent les restes à réaliser de l'année précédente.

Elles sont principalement constituées par:

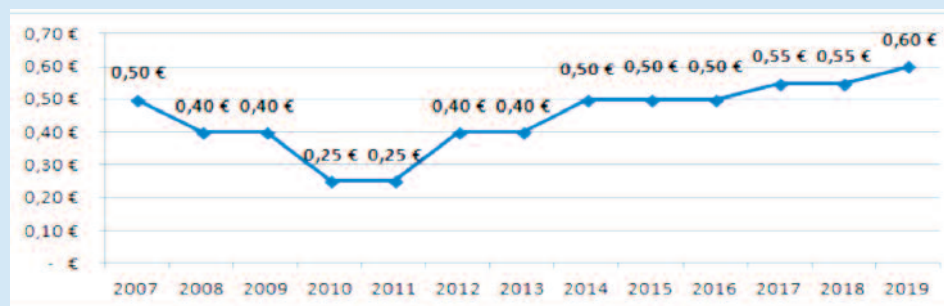
- le remboursement du capital des emprunts (48%): remboursement d'un prêt à court terme contracté pour la construction du nouveau restaurant scolaire.
- les immobilisations 30%, des travaux SIEA d'éclairage public (10%). L'équilibre budgétaire permet cette année de dégager une enveloppe de 215 K€ pour les immobilisations contre 417 K€ en 2018.

Les principaux travaux retenus seront la réfection des passerelles, le rond point entre Montluel et la Boisse, la dernière tranche d'équipement numérique à l'école élémentaire.

Cependant une vente de biens sous compromis devrait permettre d'autres réalisations à hauteur de 190 K€.

Budget Eau

Le tarif communal de la vente d'eau est porté à 0,60 € le m3 (+9%) afin de réduire le déficit d'exploitation 2018. Evolution du prix du m3 d'eau :



1 La section d'exploitation est équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 106.076€ :

Les recettes : 93% concernent la vente d'eau

Les dépenses se répartissent ainsi : 60% de la dépense concerne la participation aux frais de fonctionnement versés à la 3CM et 35% concerne la dotation aux amortissements.

2 La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 231.780 €

Les recettes : un solde reporté important 124.308€, des écritures de TVA et la dotation aux amortissements.

Les dépenses : une enveloppe 179K€ dégagée pour d'éventuels travaux.



Informations Communales



Projet d'un potager à l'école maternelle

Il se voudra bio dans sa composition ainsi que dans sa gestion.

Clôture bois	Massif potager	Massif	Panneau pédagogique	Châssis pour semis	Composteur
Clôture en pin sylvestre traité autoclave. H = 1 m L = 29 m	Réalisé avec des traverses paysagères en pin sylvestre. 4,20 m x 1,50 m	Réalisé avec des traverses paysagères en pin sylvestre. 2 m x 0,50 m Réservé aux plantes aromatiques	Piquet et planche en bois. Identification des plantes et leurs propriétés	4 compartiments indépendants fabriqués en planches, chevrons et en toile transparente. Les châssis seront réservés aux classes	En bois, de conception très simple, il servira essentiellement à expliquer le processus de transformation.

La commune met à disposition des propriétaires de chiens 2 poubelles pourvues de sacs plastiques destinées au ramassage des déjections :



- devant le Parc du Prieuré
- à l'angle du quai Michel Chalard et de la rue Joseph Guinet





LE ROND POINT CARRIER

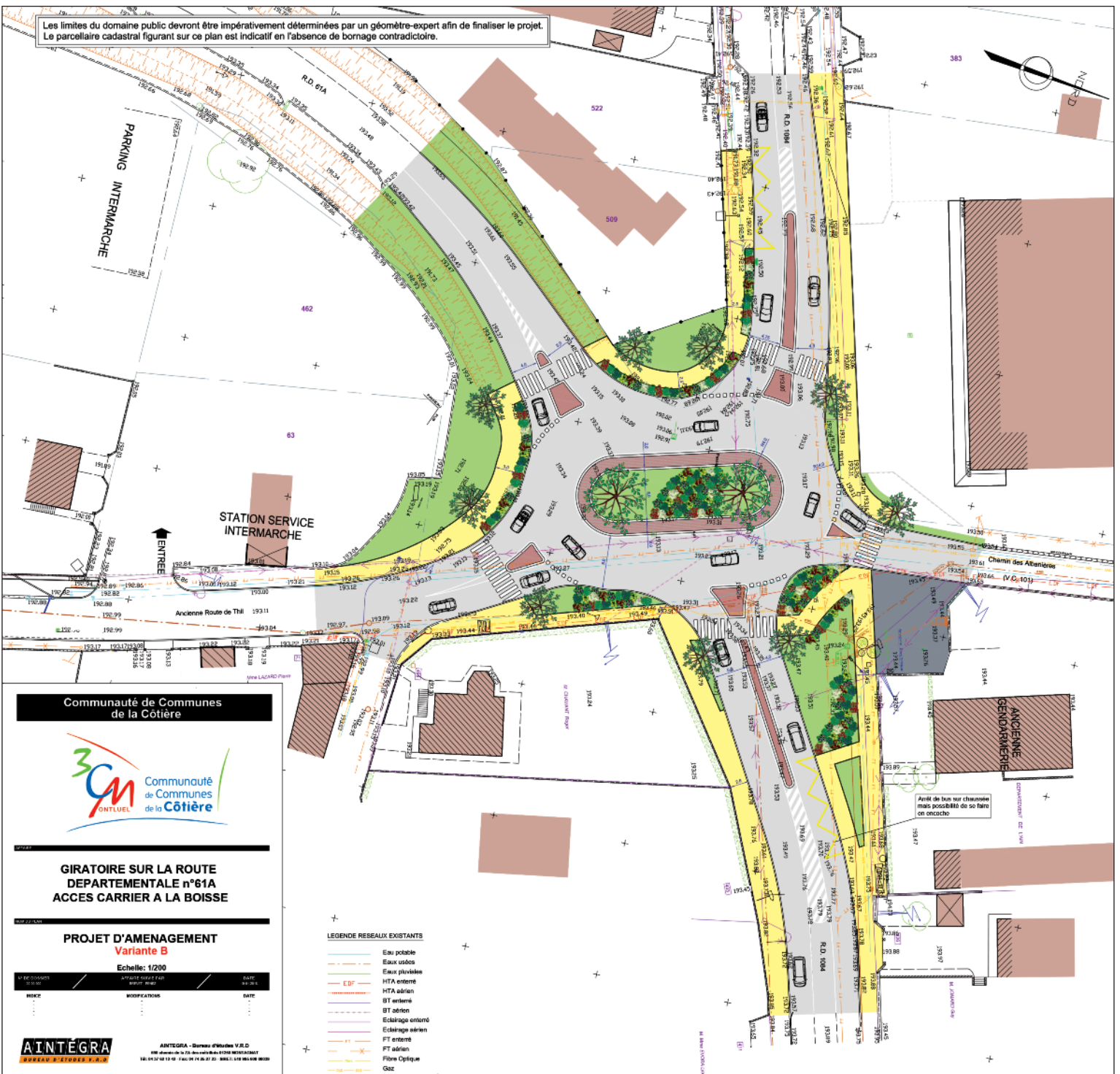
Présentation en réunion publique le 19 juin à LA BOISSE.

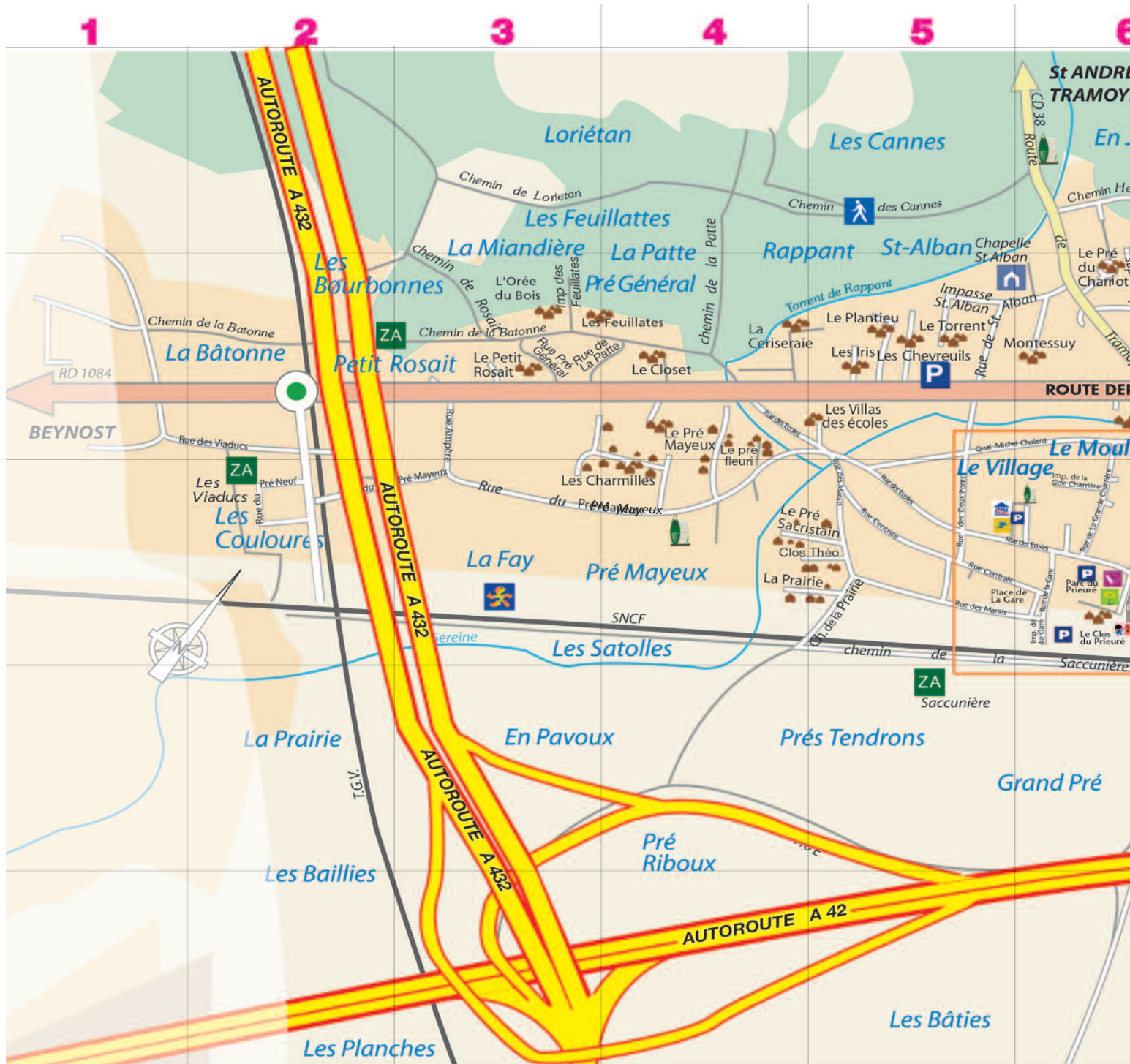
Travaux qui s'échelonneront de juillet et décembre sous MO de la 3CM.

Entreprises retenues : BALTHAZARD, EIFFAGE et BRUNET TP.

Grosses perturbations de circulation, des déviations seront mises en place, une grande prudence est recommandée.

NB : Buissards et Montluists devront se mettre d'accord pour lui donner un nom..... !!!!





Commune de La Boisse

LEGENDE

- Pm) Riz
- Eglise - CD
- lotissement
- CEal elle
- vhcée - Tg
- yentier Piéton
- Ecoles - CD
- Poste EGSA-GME
- Lone (industrielle)
- Lone artisanale
- ytrade

Nom Des Rues

Acacias (Impasse des)	B6
Albanières (Rue des)	B9
Ampère (Rue)	B3-C3
Ancienne route de Thil	B9-C9
Balan (Route de)	E9-F11
Batonne (Chemin de la)	B4-B1
Calice (Chemin du)	B8-B9
Calice (Impasse du)	B8-B9
Centrale (Rue)	C5-C6
Chemin du Grand Casset	B7
Clos du Perrier (Chemin)	B6
Côte (impasse de la)	E10-F10

Deux Ponts (Rue des)	C5-B5
De Raclet (Impasse)	C6
Des Roses (Impasse)	C6
Ecoles (Place des)	C6
Ecoles (Rue des)	B4-C6
Faubourg (Impasse du)	C7
Faubourg (Rue du)	C6-C8
Gare (Impasse de la)	C6
Gare (Place de la)	C6
Gare (Rue de la)	C6
Grande Charrière (impasse)	C6
Grande Charrière (Rue de la)	C6-B6
Grande impasse (Imp. de la)	C6

Gravelles (Route des)	D6-D9
Henri IV (Chemin)	A6-A9
Ifs (Imp. des)	C7
Joanny Thollin (Rue)	C6-B6
Joseph Guinet (Rue)	C6-B6
Marcel Vienot (Place)	C5
Marais (Rue des)	C5-C6
Meule (Rue de la)	B8
Nationale (Route) RD 1084	B1-B9
Neuve (Rue)	B6
Paul Chabas (Rue)	A9-B9
Petit Casset (Impasse du)	B8
Plaine (Rue de la)	F11-E11



Prairie (Chemin de la)	C4-C5	Calice	A8	L'Orée du Bois	B3	Pré Fleuri	C4
Pré Neuf (Rue du)	C2	Cèdres	B7	Laurentides	B9	Pré Mayeux	B4
Pré Mayeux (Rue de)	C3-B4	Ceriseraie	B4	Lauriers	C7	Pré Sacristain	C4
Pré Molliet (Chemin du)	D6	Chardonnerets	B9	Maladière	B9	Résid. le Noyer	B8
Prés Seigneurs (Ave des)	D9-E11	Charmilles	C4	Montessuy	B6	Saint Martin	A8
Quai Michel Chalard (Rue)	B5-C5	Chevreuils	B5	Montferrand	B4	Sapins	B7
Saccunière (Chemin de la)	C5-D6	Clos des Buis	C6	Moulin	B6	Sereine	C8
Saint Alban (Impasse de)	B5	Clos du Perrier	B6	Les Pav. de Crozel	C7	Thuyas	C7
Saint Alban (Rue de)	B5-B6	Clos Théo	C4	Pt Bois de Chênes	B7	Torrent	B5
Saint Martin (Impasse de)	B8	Clozet	B4	Petit Rosait	B3	Vert Pré	B8
Thil (Route de) CD 61a	B9-E8	Garrattières	B8	Plantieu	B5	Villas des Ecoles	B5
Tramoyes (Rte de) CD 38	A6-B6	Ham. de la Ferme	C6	Prairie	C4		
Viaducs (Rue des)	C2	Iris	B5	Pré Chariot	B6		

LOTISSEMENTS



Informations 3CM

LA 3CM A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 3 mai,
la Communauté de Communes
de la Côtère à Montluel (3CM)
est domiciliée derrière la gare.
Elle occupe le rez de chaussée
et le premier étage

ZAC CAP & CO
485, rue des Valets
01120 MONTLUEL



LA TRÉSORERIE A DÉMÉNAGÉ À LA PLACE DE LA 3CM au 85 av. Pierre Cormorèche - 01120 MONTLUEL

Accès : lorsque vous serez face à la Mairie de Montluel, à droite de l'escalier extérieur de la Mairie, vous pourrez entrer par la porte du rez de chaussée (près de la Police Municipale).

Prendre l'ascenseur jusqu'au 4^e étage, ensuite tout droit en sortant.



SOU DES ÉCOLES



Final en Beauté pour la dernière manifestation de l'année scolaire du sou des écoles...et la dernière pour Mme Condé-Delphine en tant que Présidente qui laissera cette fonction à la prochaine AG du sou le 27 septembre 2019 !!

La fête des écoles ce samedi 22 juin s'est faite sous un beau soleil pour le plaisir des petits comme des grands!!

Les enfants ont pu profiter de tous les jeux et structures gonflables mis en place et les parents ont pu apprécier un superbe spectacle de danses et chants réalisés par les classes de l'école élémentaire ainsi qu'une exposition et vidéo des projets réalisés par les classes maternelles !!

L'affluence à cette fête assure au sou un beau bénéfice.

Toutes les manifestations de cette année scolaire auront permis de récolter des sommes importantes pour le maintien de budgets élevés pour les activités et sorties des écoles l'année prochaine.



Ceci ne serait pas possible sans l'implication des institutrices, instituteur et bien sur de tous les parents d'élèves qui se mobilisent à chaque fête !! le besoin en bénévoles reste constant et pour maintenir un niveau élevé de bénéfices il faut un nombre élevé de bénévoles... des gens partent, ... d'autres arrivent...alors venez nous rejoindre, dans la joie et la bonne humeur... pour le plaisir de nos enfants !!

Venez nous rencontrer au pot d'accueil le 20 septembre 2019 à la sortie des écoles et à l'AG du sou le 27 septembre !!

Encore Merci à toutes et tous et à la Mairie pour son aide bienveillante !!





Associations

Smash Club Buissard

Le volley club de La Boisse est composé d'une quarantaine de licenciés. Nous avons depuis 5 ans de très bons résultats chez les filles de moins de 20 ans qui ont gagné 3 des 5 derniers championnats de l'Ain.

Nous avons une équipe loisirs qui s'entraîne les jeudis de 20h30 à 22h30 au gymnase de la 3CM de Montluel (à côté de la MJC). Un groupe mixte qui vit très bien avec une super ambiance et un niveau intéressant.

Il y a aussi une équipe sénior mixte également qui joue en compétilibre : une compétition qui se joue la semaine (afin de pouvoir profiter de nos



familles les weekends). L'équipe s'entraîne tous les lundis et mercredis de 20h30 à 22h30, au gymnase de la 3CM de La Boisse (à côté du lycée).

Pour les jeunes (-20ans) l'entraînement se déroule au gymnase de la 3CM de La Boisse tous les mardis de 18h30 à 20h30.

Si le volley-ball vous intéresse, en compétition ou en loisirs, alors n'hésitez plus ! Venez découvrir ce sport convivial !

Pour tout renseignement appelez le 06 09 87 77 51 et demandez Mickaël !





LE PLEIN POUR LE SPECTACLE DES « CONTES EN COTIERE » A LA BOISSE !

Pas moins de 800 personnes se sont déplacées au RACLET en ce dimanche 16 juin 2019 pour applaudir les TROUBADOURS BUISSARDS ! Il faut dire que la troupe a trouvé ses marques !

- **Le bon endroit** : un décor champêtre, taillé sur mesure par l'équipe des jardiniers de la commune. Du coup, notre équipe décors et accessoires, avec peu, a fait des prouesses !

- **Un spectacle plein de charme intitulé « Pierres de rêve »** :

Henriette, une intello et Louise, sa copine, plus nature, sont parties en balade sur les traces de l'ancien château de GIRIEU, situé montée de Tramoyes, détruit pendant la guerre de cent ans. Elles s'endorment sur les pierres de l'Histoire, et...tout recommence : le seigneur et sa suite face aux paysans bien malins...et quand la destinée s'en mêle...Un réveil mouvementé en perspective **pour ces deux femmes....**

- **Des comédiens forts en gueule et hauts en couleur** : « presque des pros ! » répétait le public.

- **Un son exceptionnel** avec en intro, Bruno, excellent flutiste à l'EMA (Ecole de musique associative de Montluel. 3CM)

- **Le beau temps et la douceur d'un dimanche finissant**, au mois de juin...

Et le tour était joué !

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur bonne volonté, sans limites. Nous savons qu'ils sont heureux du résultat, comme nous le sommes. L'équipe est solidaire, efficace et fraternelle. Mais, le retour ne s'étant pas fait attendre, nous savons aussi que cette joie est partagée par tous ceux qui sont concernés par les « CONTES EN COTIERE. »

Rappelons que notre troupe a été constituée en association courant 2015 dans le but de rejoindre « les CONTES EN COTIERE », Festival créé par la 3CM, il y a maintenant 18 ans à l'instigation de Bernard LOBIETTI. Toutes les communes, au nombre de neuf, sont donc désormais adhérentes, à savoir : MONTLUEL, DAGNEUX, BRESSOLLES, BELIGNEUX, PIZAY, SAINTE CROIX, BALAN, NIEVROZ ET LA BOISSE.



Durant neuf jours consécutifs, toutes les années à la même époque, chaque village joue, chez lui, son propre spectacle, en plein air, une seule fois, devant son public bien sûr, mais aussi devant les membres des huit autres troupes et les habitants des autres villages. L'ambiance est particulièrement conviviale car en dix sept ans de spectacles joués, les gens concernés ont appris à se connaître et à s'entraider.

Le thème général des neuf spectacles est donné annuellement par un copilotage très actif qui se tient à la 3 CM. Il est composé de représentants de chaque commune. Sa direction est assurée par Madeleine PLATHIER, 1ère adjointe à la culture de la 3 CM entourée notamment de Frédéric DIAZ, metteur en scène. Une réflexion est actuellement menée pour donner plus d'assise à cette organisation qui a fait ses preuves. Le lien social était le but prôné par la 3CM : il est atteint. Mais tout étant fragile, il convient de se donner les moyens de pérenniser l'édifice.

La Présidente : Colette ROCCA



Associations



Tennis Club de La Boisse

"La 9ème édition du tournoi Open de La Boisse en catégorie +45ans Dames et Hommes s'est terminée le dimanche 16 Juin sous un grand soleil, avec 2 belles finales, Chez les Dames Eliane SOMBARDIER (15/4) de Rillieux bat Karine KOHLER (15/4) de Charvieu (6/2 5/7 6/0) et chez les Hommes Thibault BRAVARD (15/1) d'Ecully bat Pierre-Albert PERRAUDIN (15/3) de Montluel (6/2 7/5)

78 participants cette année, dont 20 Dames. Je les remercie tous pour leur sympathie et leur joie de vivre qui nous a permis de faire un tournoi sous le signe de la convivialité avant tout.

Concernant le Club, 15 jeunes (école de tennis) et 15 adultes seulement cette saison.

Pour info nous allons faire les inscriptions le mercredi 4 septembre (17h/19h30) et le samedi 7 septembre 2019 (10h/12h).

Le Président Gilles TEILLON"



Terrassement - Assainissement Voirie et Réseaux Divers
Travaux routiers - Sols industriels - Tennis...

Site de Miribel

57 quai du Rhône
01700 MIRIBEL

04 78 55 32 94

Site de St Denis les Bourg

ZA de la Gravière
01000 ST DENIS LES BOURG

04 78 55 32 94

LE NOUVEAU GARAGE
MONTLUEL - LA BOISSE

521, Route Nationale à LA BOISSE

ATELIER : 04.72.25.10.10 SERVICE COMMERCIAL : 04.72.25.10.13

www.garage-laboisse.com

Qualité - Conseil - Service - Proximité

Toutes réparations

Mécanique
Carrosserie
Vitrage

Vente de véhicules neufs et d'occasions

Associations



VENDREDI 4 OCTOBRE 2019 - 21H

DOBET GNAHORE

Elle danse, bondit, trépigne et renvoie au public sa folie joyeuse. L'Afrique debout, fière, et haute en couleur. Sublime !

Avant-scène découverte : **AYSE**, jeune talent Côtère (Dagneux)



SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 - 20H

PHANÉE DE POOL

Seule en scène, Phanee assure totalement et propose un « slap » baigné dans une chanson française franche mais onctueuse. Avec candeur et humour, la jeune artiste décapsule sa rencontre avec le monde.



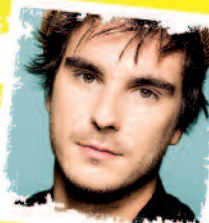
HOLLYDAYS

Hollydays, c'est la chanson française libre comme l'air. C'est aussi la voix d'Elise, subtilement brisée et vibrante, dont les inflexions multiples laissent deviner mille couleurs. Un duo d'avenir, envoûtant et fascinant.



GAUVAIN SERS

Des mots qui sonnent juste, une poésie authentique qui croque la vie et le quotidien. Assister à un concert de Gauvain Sers, c'est tour à tour esquisser un sourire, serrer les poings, sentir ses yeux humides et surtout avoir envie de chanter à tue-tête des mélodies qui s'inscrivent déjà très haut dans le répertoire de nos grandes chansons populaires.



ZAC EN SCÈNE

LE FESTIVAL DE LA BOISSE L'ÉMERGENCE 2019

Édition 4

4 **AYSE** ★ **DOBET GNAHORE**

5 **PHANÉE DE POOL** ★ **HOLLYDAYS** ★ **GAUVAIN SERS**

Tarifs

Normal
Vendredi 18€
Samedi 25€
Pass 2 jours 35 €

-18 ans
Vendredi 12€
Samedi 16€
Pass 2 jours 20 €



Concert Gospel

Gratuit

Eglise de La Boisse à 18 h le samedi 23 novembre

Only Gospel Singers

ENTREPRISE **BALTHAZARD** S.A.S.

**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME
VIDEOSURVEILLANCE**

Tél. 04 37 26 20 40 – Fax 04 37 26 04 93

P.A. Les Chênes - Route de Tramoyes
LES ECHETS – 01700 MIRIBEL



Un indépendant
qui va de l'avant !

Calendrier des manifestations

Juillet :

Samedi 13 Feu d'artifice

Août :

Samedi 24 Concours pétanque FC Côt. Luénaz

Septembre :

Vendredi 20 Goûter d'accueil nouv. parents écoles

Vendredi 27 AG Sou des Ecoles

Octobre :

Samedi 12 Tartes par le Sou des écoles

Samedi 31 Halloween Loisirs pour tous

Novembre :

Dimanche 10 Foire aux jouets Buissardoux

Dimanche 17 Repas Comité Paroissial

Samedi 23 Concert Gospel

Décembre :

Vendredi 15 Fête de Noël Sou à l'école maternelle
Arbre de Noël EDF

Spécialiste de l'utilitaire **Cotière auto**

Achat - Vente - Location

Service carte grise - Doubles de clés

04 78 97 01 14

secretariat@cotiere-auto.fr

01120

LA BOISSE



Joindre l'utilitaire à l'agréable

Bulletin municipal juillet 2019

Directeur de la publication : François Drogue - Publicité et rédaction : Annick Trigon - Commission information

Mise en page et impression : COMIMA 04 78 55 46 64 - (Gilbert PIPAZ Bressolles)

Nous remercions tous les annonceurs qui participent aimablement à la parution de notre bulletin municipal et nous vous remercions de leur réserver vos achats
Nous remercions également les associations qui participent à l'information de tous par les articles qu'elles écrivent.

Prochaine parution en novembre